

---

# Le retour à domicile en protection de l'enfance en France : Regards croisés sur une thématique centrale mais négligée

Léa Laderira\*<sup>1</sup>

<sup>1</sup>CREF: Équipe Éducation familiale et interventions sociales en direction des familles – Centre de recherches éducation et formation – France

## Résumé

Le poster présenté a pour objectif de rendre compte du démarrage d'une recherche doctorale sur le retour à domicile des mineurs en protection de l'enfance, en France.

Fin 2021, environ 171 545 mineurs sont placés dans le cadre de la protection de l'enfance, ce qui représente un taux de 9,87 pour 1000 mineurs, selon la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques et l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance. Le placement est ainsi une mesure fréquemment utilisée. Pensée et appliquée pour retirer le mineur d'un contexte de risque ou de danger, cette intervention reste temporaire et ne doit avoir lieu qu'en dernier recours, comme le rappelle la loi de février 2022. C'est pourquoi, dès le début, les équipes travaillent pour qu'un retour en famille soit possible. Celui-ci se réfère au processus à travers lequel un mineur retourne vivre au sein de sa famille. Cependant, en septembre 2021, la Haute Autorité de Santé souligne l'absence de données qualitatives et quantitatives permettant d'apprécier le nombre d'enfants concernés, la pertinence, la qualité des retours en famille et/ou le bien-être des enfants et des parents.

La décision du retour en famille prise par le juge des enfants (mesure judiciaire) ou par l'Aide Sociale à l'Enfance (mesure administrative) dépend de nombreux facteurs sociaux, familiaux, individuels et en lien avec le déroulement de la mesure (Balsells et al., 2015; Chateauneuf et al., 2022; Esposito et al., 2022; Farmer & Wijedasa, 2013; Shaw, 2006). Le retour peut être une période sensible où des difficultés peuvent émerger, malgré une première phase de " lune de miel ". La loi de 2016 préconise la mise en place systématique de mesures d'accompagnement au retour, mais elle ne précise pas les moyens opérationnels.

Le retour en famille est un objectif crucial en protection de l'enfance, justifiant une recherche approfondie. La littérature scientifique existante provient notamment d'autres pays, soulignant un besoin de données francophones. Cette recherche doctorale vise à développer des connaissances scientifiques, dresser un panorama des pratiques pour mieux comprendre les accompagnements, recueillir les opinions et les expériences des familles, ainsi que des professionnels, et permettre une réflexion pour améliorer les interventions psycho-éducatives.

Comment est vécu le retour en famille dans le cadre de la protection de l'enfance en France par les professionnels, les parents et les mineurs ? Comment les services de protection de l'enfance préparent ce retour et accompagnent les familles afin d'éviter toute récurrence ?

---

\*Intervenant

Afin de répondre à ces interrogations, une méthode qualitative sera utilisée afin de recueillir le point de vue des professionnels, des parents et des mineurs dans le cadre d'un accompagnement par des services de l'ASE sur trois départements.

Mots clés : Interventions socio-éducatives, Protection de l'enfance, Retour en famille

Balsells, M. A., Pastor, C., Mateos, A., Vaquero, E., & Urrea, A. (2015). Exploring the needs of parents for achieving reunification : The views of foster children, birth family and social workers in Spain. *Children and Youth Services Review*, 48(C), 159-166.

Chateauneuf, D., Drapeau, S., Leblanc, K., Saint-Jacques, M.-C., Noel, J., & Fortin, M.-C. (2022). Le retour en milieu familial à la suite d'un placement en protection de l'enfance : Regard sur les dynamiques relationnelles entre parents et intervenants sociaux. *Recherches familiales*, 19(1), 69-83. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/rf.019.0073>

Esposito, T., Caldwell, J., Chabot, M., Delaye, A., Trocme, N., Helie, S., & Fallon, B. (2022). Reunification trajectories in Quebec : Acknowledging chronic family challenges to support stability. *Child Abuse & Neglect*, 130(Pt 3), 105437. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2021.105437>

Farmer, E., & Wijedasa, D. (2013). The Reunification of Looked After Children with Their Parents : What Contributes to Return Stability? *The British Journal of Social Work*, 43(8), 1611-1629.

Shaw, T. (2006). Reentry into the foster care system after reunification. *Children and Youth Services Review*, 28, 1375-1390. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2006.02.006>